

RECERTIFICATION DE LA FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

N° SIRET : 260 100 045 000 12

N°ACTIVITE : 82 01 P0918 01



Objectifs de la formation

- Se réapproprier et réactualiser les connaissances acquises au cours de la formation initiale de l'AFGSU dans le cadre d'une démarche de soins d'urgence, des risques collectifs et des crises sanitaires.
- Augmenter sa réactivité et donc son efficacité face à une situation d'urgence à caractère médical.

Public concerné et pré requis :

Public concerné :

Tout professionnel hospitalier sanitaire ou médico-social en possession d'une AFGSU niveau 1 ou 2 depuis 4 ans arrivant en fin de validité (**AFGSU de 2022 ou recertification de 2022**), conformément à l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

Pré-réquis :

Etre titulaire de l'AFGSU ou de la recertification de l'AFGSU arrivant en fin de validité (datant de N-4)

Programme :

Contenus de l'action :

- Réactivation des connaissances et compétences acquises au cours de l'AFGSU initiale
 - Urgences vitales : inconscience, AC chez l'enfant et l'adulte, obstruction des voies aériennes.
 - Malaises (AVC, Douleurs thoraciques.)
 - Matériel d'urgence et procédures de PEC de l'arrêt cardiaque intra hospitalier.
 - Risques collectifs et sanitaires : alerte collective, mesures de protection, CAT en cas de plan blanc...
- Actualités scientifiques et sanitaires en médecine d'urgence

Moyens pédagogiques

- Chaque enseignement s'organise autour de 3 étapes/modalités pédagogiques suivantes :
 - 1ère étape : analyse de la pratique sur « un tour de table » et /ou « mise en situation clinique »
 - 2ème étape : apports cognitifs, réactivation de mémoire
 - 3ème étape : apprentissage gestuel

Durée et période de la formation

Durée 7 heures sur 1 jour de 9h à 17h (dont 1h de repas)

| DATES | DATES |
|------------|------------|
| 05/01/2026 | 09/06/2026 |
| 15/01/2026 | 12/06/2026 |
| 23/01/2026 | 23/09/2026 |
| 23/02/2026 | 28/09/2026 |
| 25/03/2026 | 29/09/2026 |
| 31/03/2026 | 01/10/2026 |
| 31/03/2026 | 02/10/2025 |
| 03/04/2026 | 16/10/2026 |
| 24/04/2026 | 03/11/2026 |
| 04/05/2026 | 04/11/2026 |
| 05/05/2026 | 17/11/2026 |
| 06/05/2026 | 18/11/2026 |
| 07/05/2026 | 19/11/2026 |
| 22/05/2026 | 10/12/2026 |
| 08/06/2026 | 17/12/2026 |

Pour toute inscription merci de contacter le secrétariat du CESU.

Lieu de la formation CH De Bourg-en-Bresse, salle de formation CESU 01

Modalités d'organisation, d'évaluation et de sanction :

Moyens de déroulement

Formation continue en présentiel

Délai d'accès

En fonction des places disponibles et au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

Moyens de suivi

Fiches de présence.

Evaluation

Evaluation de la formation par les apprenants.

Evaluation continue individuelle sur l'ensemble des ateliers pratiques

Moyen de sanction

Délivrance de l'attestation de recertification de l'afgsu.

Accessibilité :

Pour les personnes en situation de handicap, prendre contact avec nous pour que nous puissions vous proposer la situation la mieux adaptée.

Tarifs :

Coût par formé : **202 euros** (formation : 191 € + 1 repas : 11 €)

Contacts :

Secrétariat du CESU 01 : **04 74 45 46 27**

ou

cesu01@ch-bourg01.fr